



Home Invest Belgium SA – Scission des actions

Au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Home Invest Belgium, qui s'est tenue le 3 mai 2022, les actionnaires de Home Invest Belgium ont approuvé la scission de l'action Home Invest Belgium par le facteur 5, à compter du 15 juin 2022.

Suite à cette scission de l'action, le capital total de Home Invest Belgium sera représenté, à partir du 15 Juin 2022, par 16.499.290 actions ordinaires entièrement libérées sans désignation de valeur nominale. Les actions seront émises avec le coupon n° 1, donnant droit au dividende de 2022 (payable en 2023). Chacune de ces actions est assortie d'un droit à une voix lors de l'Assemblée Générale.

Dès le 15 juin 2022, uniquement les nouvelles actions après scission (attention : nouveau code ISIN BE0974409410) seront admises à la négociation sur les marchés réglementés d'Euronext Brussels.



POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Sven Janssens **Preben Bruggeman**
Chief Executive Officer Chief Financial Officer

Tel: +32.2.740.14.51 Home Invest Belgium
E-mail: investors@homeinvest.be Woluwedal 46, Bus 11
www.homeinvestbelgium.be B – 1200 Brussel



A PROPOS DE HOME INVEST BELGIUM

Home Invest Belgium est une société immobilière réglementée publique belge (SIR ou BE-REIT) spécialisée dans l'achat, le développement, la location et la gestion de biens immobiliers résidentiels. Au 31 mars 2022, Home Invest Belgium détenait un portefeuille immobilier de € 734 millions en Belgique et aux Pays-Bas.

Home Invest Belgium est cotée sur Euronext Brussels [HOMI] depuis 1999. Au 31 mars 2022, la capitalisation boursière s'élève à € 396 millions.